

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 11 JANVIER 2017 A 18H30 - SIEGE DE LA CCD

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 60

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 60

Présents :

Daniel	BOULON	ABERGEMENT-CLEMENCIAT
Jean-Pierre	GRANGE	BANEINS
François	CHRISTOLHOMME	BIRIEUX
Laurent	COMTET	BOULIGNEUX
Ali	BENMEDJAHED	CHALAMONT
Edwige	GUEYNARD	CHALAMONT
Thierry	JOLIVET	CHALAMONT
Patrice	FLAMAND	CHANEINS
Cyrille	CHAFFARD	CHATENAY
André	MICHON	CHÂTILLON LA PALUD
Myriam	LOZANO	CHÂTILLON LA PALUD
Lucette	LEVERT	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Patrick	MATHIAS	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Sylvie	BIAJOUX	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Michel	JACQUARD	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Fabienne	BAS-DESFARGES	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Guy	MONTRADE	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Guy	FORAY	CHATILLON-SUR-CHALARONNE
Alain	DUPRE	CONDEISSIAT
Jean-Marie	CHENOT	CRANS
Didier	MUNERET	DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE
Cyrille	RIMAUD	LA CHAPELLE DU CHATELARD
Gilles	DUBOST	LAPEYROUSE
Danielle	OTHEGUY	LE PLANTAY
Jean-Paul	GRANDJEAN	MARLIEUX
Emilie	FLEURY	MIONNAY
Michel	GIRER	MIONNAY
Jean-Luc	BOURDIN	MIONNAY
Gisèle	BACONNIER	MONTHIEUX
Florent	CHEVREL	NEUVILLE-LES-DAMES
Patrick	JOSSERAND	NEUVILLE-LES-DAMES

Christiane	CURNILLON	RELEVANT
Jean-Michel	GAUTHIER	ROMANS
Bernard	OLLAGNIER	SANDRANS
Jean-Pierre	BARON	SAINT ANDRE DE CORCY
Monique	LACROIX	SAINT ANDRE DE CORCY
Claude	LEFEVER	SAINT ANDRE DE CORCY
Michel	LIVENAIS	SAINT ANDRE DE CORCY
Alain	JAYR	SAINT ANDRE-LE-BOUCHOUX
Jacques	PAPILLON	SAINT-GEORGES-SUR-RENON
Christophe	MONIER	SAINT GERMAIN SUR RENON
Dominique	PETRONE	SAINT MARCEL EN DOMBES
Jacky	NOUET	SAINT MARCEL EN DOMBES
Françoise	BERNILLON	SAINT NIZIER LE DESERT
Thierry	PAUCHARD	SAINTE OLIVE
Roland	BERNIGAUD	SAINT PAUL DE VARAX
Gilbert	LIMANDAS	SAINT PAUL DE VARAX
Marcel	LANIER	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Martine	MOREL-PIRON	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Bernard	JARNET	SULIGNAT
Frédéric	BARDON	VALEINS
Gérard	BRANCHY	VERSAILLEUX
Pierre	LARRIEU	VILLARS LES DOMBES
Isabelle	DUBOIS	VILLARS LES DOMBES
François	MARECHAL	VILLARS LES DOMBES
Sarah	GROSBUIS	VILLARS LES DOMBES
Jérôme	SAINT PIERRE	VILLARS LES DOMBES
Carmen	MÉNA	VILLARS LES DOMBES
Gabriel	HUMBERT	VILLARS LES DOMBES
Jean-Pierre	HUMBERT	VILLETTE SUR AIN

Installation du Conseil communautaire

Monsieur Jean-Pierre HUMBERT, Président à titre transitoire, accueille les délégués à cette séance d'ouverture du Conseil communautaire.

Discours de M. HUMBERT :

« Mesdames et Messieurs,

Je suis très honoré d'ouvrir cette séance d'installation du futur exécutif de la Communauté de communes de la Dombes.

Malgré les réticences nées de la loi NOTRE qui nous a été imposée et non pas voulue, nous avons essayé depuis plus d'un an, de prévoir l'avenir et d'essayer de mettre en harmonie nos compétences. De multiples réunions se sont déroulées où malgré nos différences, nous avons essayé de travailler en commun, avec comme seul souci, le respect de nos territoires et de nos exécutifs. Ces réunions se sont déroulées dans un esprit de confiance mutuelle avec comme seul objectif préparer l'avenir et bâtir un projet pour notre territoire. Or depuis quelques semaines, des crispations se sont faites autour de ma personne et d'opinions politiques divergentes. Ma commune, ainsi que celle de Châtillon la Palud ont effectivement demandé leur rattachement à la CC de la Plaine de l'Ain. Fort d'arguments que nous avons développés en son temps,

vous avez manifesté votre désaccord, et le Préfet a pris la décision de ne pas morceler les Com com et constitué la Com Com de la Dombes dans l'intégralité de son territoire. Nous avons accepté cette décision et j'estime en ma qualité d'ex président de la CC du canton de Chalamont avoir été honnête et avoir mis tout mon poids afin que cette fusion se déroule dans les meilleures conditions.

Avec M. Muneret, président de Chalaronne Centre, nous avons pensé que M. Girer était légitime d'accéder à la présidence de la future Com Com.

Au vu des dernières réunions et des magouilles qui en ont suivi, notre confiance a été trahie, vos actes relèvent de la félonie et demain certains vont avoir beaucoup de mal à se regarder dans une glace eu égard au travail fourni et aux promesses faites.

Néanmoins, dans un souci de respect des valeurs républicaines qui ont toujours guidé mon action depuis 28 ans de mandat de maire et 22 ans de président de com com, j'ai décidé de ne revendiquer ni la présidence, ni un poste de vice-président. Par contre, je serais très vigilant à défendre les intérêts de mon territoire et de ma commune, et quand je vois dans quelle hâte le projet de centre nautique de Villars les Dombes a été validé le 15 décembre 2016 au lieu de février 2017, je suis en mesure de me poser des questions. Je demande à tous les élus de la Com Com de la Dombes de savoir s'ils sont d'accord pour payer entre 15 et 20 euros par habitant chaque année pour les frais d'investissement et de fonctionnement d'un tel équipement, qui pour le moins devrait faire l'objet d'un consensus et d'un réexamen. Il me semble avoir lu dans la presse que les élus de Châtillon sur Chalaronne il y a quelques mois n'étaient pas d'accord, qu'en sera-t-il quand on leur présentera une facture de 75 000€ par an, alors qu'ils doivent déjà payer les dépenses d'investissement et de fonctionnement relatives à leur centre nautique.

Voilà, je suis terriblement déçu pour mes collègues de chalamont et surtout de chalaronne centre (car la fusion n'était pas une obligation pour eux) qui ont œuvré pour que notre fusion se passe dans les meilleures conditions et j'ai une pensée toute particulière pour les personnels de Chalamont et Chalaronne centre qui méritent mieux que ce qui va leur arriver.

Merci. »

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François CHRISTOLHOMME (délégué pour la Commune de Birieux), doyen d'âge de l'assemblée délibérante conformément à l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Laurent COMTET est élu en qualité de secrétaire de séance en application des articles L.2121-15 et L.5211-1 du CGCT.

Monsieur François CHRISTOLHOMME procède à l'appel nominal des nouveaux délégués, selon la répartition suivante, constate que le Conseil communautaire est complet et que les conditions de quorum sont remplies, et déclare les nouveaux Conseillers communautaires installés dans leurs fonctions.

Communes	Titulaires	Suppléants
ABERGEMENT CLEMENCIAT	Daniel BOULON	Martine VERNU
BANEINS	Jean-Pierre GRANGE	Marie Claude IMBERT
BIRIEUX	François CHRISTOLHOMME	Marie Françoise PIERRE
BOULIGNEUX	Laurent COMTET	Karine VOISIN
CHALAMONT	Ali BENMEDJAHED Edwige GUEYNARD Thierry JOLIVET	
CHANEINS	Patrice FLAMAND	Marc BARRY
CHATENAY	Cyrille CHAFFARD	Françoise GOZE
CHATILLON LA PALUD	André MICHON	

	Myriam LOZANO	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Lucette LEVERT Patrick MATHIAS Sylvie BIAJOUX Michel JACQUARD Fabienne BAS-DESFARGES Guy MONTRADE Guy FORAY	
CONDEISSIAT	Alain DUPRE	Claude RICHARDET
CRANS	Jean Marie CHENOT	Françoise MORTREUX
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier MUNERET	Martial TRINQUE
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille RIMAUD	Guillaume SIBELLE
LAPEYROUSE	Gilles DUBOST	Nicolas DUMAREST
LE PLANTAY	Danielle OTHEGUY	Gilles CELLIER
MARLIEUX	Jean Paul GRANDJEAN	Michel ALBERTI
MIONNAY	Michel GIRER Emilie FLEURY Jean Luc BOURDIN	
MONTHIEUX	Gisèle BACONNIER	Philippe PAILLASSON
NEUVILLE-LES-DAMES	Florent CHEVREL Patrick JOSSERAND	
RELEVANT	Christiane CURNILLON	Bernard JARAVEL
ROMANS	Jean-Michel GAUTHIER	Chantal SIMONET
ST ANDRE DE CORCY	Jean Pierre BARON Monique LACROIX Claude LEFEVER Michel LIVENAIS	
ST ANDRE LE BOUCHOUX	Alain JAYR	Eliane ROGNARD
ST GEORGES SUR RENON	Jacques PAPILLON	Sylvie CASTRIGNANO
ST GERMAIN SUR RENON	Christophe MONIER	Joel RACCURT
ST MARCEL	Dominique PETRONE Jacky NOUET	
ST NIZIER LE DESERT	Françoise BERNILLON	Stéphane BEAULIEU
SAINTE OLIVE	Thierry PAUCHARD	Caroline BASTOUL
SAINTE PAUL DE VARAX	Roland BERNIGAUD Gilbert LIMANDAS	
ST TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel LANIER Martine MOREL PIRON	
SANDRANS	Bernard OLLAGNIER	Eric SCHNEIDER

SULIGNAT	Bernard JARNET	Pascale DEGLETAGNE
VALEINS	Frédéric BARDON	Michel POMEL
VERSAILLEUX	Gérard BRANCHY	Jérôme CLAIR
VILLARS LES DOMBES	Pierre LARRIEU Isabelle DUBOIS François MARECHAL Sarah GROSBUIS Jérôme SAINT PIERRE Carmen MENA Gabriel HUMBERT	
VILLETTE SUR AIN	Jean Pierre HUMBERT	Jacques AMBRE

Election du(de la) Président(e)

En application des articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire est invité à procéder à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité simple, le plus âgé étant déclaré élu en cas d'égalité de suffrages.

Le Président de séance, Monsieur François CHRISTOLHOMME, assisté pour le vote de Mmes Emilie FLEURY, Françoise BERNILLON et M. Guy FORAY assesseurs ; MM. Jean Paul GRANDJEAN, Frédéric BARDON et Cyrille CHAFFARD, scrutateurs et procède à l'appel à candidature.

Discours de M. MUNERET :

« Le 7 novembre dernier, nous avons, Ali, Jean Pierre et moi, proposé à Michel qu'il soit le candidat à la présidence tout en respectant l'équité entre les anciens territoires et la non-ingérence dans les décisions de représentativité des uns et des autres. Tout cela avait été validé.

Nous l'avons ensuite présenté à nos conseils comme celui qui pouvait, à la tête d'un exécutif consensuel et constitué en concertation, fédérer communes et élus dans le seul intérêt de la Dombes.

Tout cela était vrai jusqu'à ce qu'il annule d'autorité, 6 heures avant, la réunion de jeudi dernier lors de laquelle devait être présentée une proposition d'exécutif composé harmonieusement, tout en sachant que rien n'est acquis car s'agissant d'élections, chacun peut naturellement candidater, ce que j'avais rappelé au conseil communautaire de novembre.

Depuis quelques temps, nous avons quelques doutes sur sa sincérité et nous avons raison.

Depuis deux mois, il nous a laissé croire, au cours de nos rencontres et autres échanges, à notre projet d'équipe, alors qu'aujourd'hui nous savons qu'il constituait dans l'ombre, une liste parallèle. Les résultats des votes, aujourd'hui, viendront le démontrer.

Nous savons en effet, aujourd'hui, que les 5 candidats de Chalaronne Centre - nous avons laissé 2 places de vice-président pour Châtillon dans un souci d'apaisement contrairement à tout ce qui a pu être dit - comme les 4 proposés par Chalamont ont tous été remplacés.

Il se présentera sans doute comme le monsieur propre arguant que chacun peut se présenter librement à des élections alors qu'il a tout arrangé et calculé par dessous. Il vous dira sans doute qu'il a reçu un ultimatum de notre part vendredi dernier ; c'est vrai, nous lui avons demandé vendredi qu'il nous délivre enfin les

noms de ceux qui allaient composer notre équipe ; c'était la moindre des choses car cela faisait des semaines qu'il esquivait et notre patience était à bout.

Michel, tu es franc comme un âne qui recule ; à la différence que l'âne, lui, est innocent. Que tu ne partages pas nos idées, je peux le comprendre mais tu aurais dû, au moins, avoir l'honnêteté et le courage de nous le dire.

Nous avons passé un nombre incalculable d'heures et de réunions à bâtir ensemble la future communauté de communes de la Dombes. Il est ahurissant qu'une grande partie de ceux qui ont participé à sa construction soit aujourd'hui évincée et surtout de cette manière.

Michel, tu avais l'occasion de rassembler autour d'un projet consensuel ; malheureusement tes choix et la façon dont tu l'as fait vont profondément diviser ; ce que, Ali, Jean Pierre et moi voulions éviter. A toi de l'assumer ; si tu es élu bien sûr.

J'ai également un message pour les élus qui ont été attiré dans cette machination bien trouble et malsaine. Vous avez, comme nous, été bernés et manipulés. Réfléchissez, il est encore temps de sauver votre âme.

A l'instar du cirque PINDER, il y a le cirque GIRER mais les représentations ne sont pas de la même qualité. C'est en tout cas, un bien triste spectacle qui est donné ce soir à notre population, et je le regrette profondément tant j'aime me mettre au service du territoire. Et personnellement je n'ai aucune envie de rejoindre la troupe.

Je vous confirme donc que je ne suis toujours pas, et surtout pas, candidat à la présidence. Je retire donc ma candidature. Je ne veux pas cautionner cette mascarade démocratique et ne briguerai également aucune vice présidence. Vos démentis seront sans doute cinglants mais je me devais d'informer l'assemblée. Et je l'ai fait dignement en toute conscience.

Pour le reste, à vous de voir s'il mérite votre confiance. »

Discours de M. BENMEDJAHED :

Chers collègues,

Nous sommes tous ici présents avec une responsabilité c'est la réussite de la nouvelle communauté de communes de la Dombes pour nos communes, et dans l'intérêt de nos concitoyens.

Depuis plus d'un an, un travail important et lourd a été mené avec les instances comité technique, comité de pilotage, conseil des maires et les commissions thématiques. Notre travail a été salué et cité en référence par le préfet.

Il y a eu des divergences de vue comme pour la compétence voirie, on a pu discuter dans ces différentes instances et comme pour tous les autres sujets nous avons trouvé des solutions dans la sérénité et la transparence.

Depuis quelques temps j'ai senti des crispations, des tensions dès qu'on parlait de la gouvernance bien que la proposition d'un président avait été actée par le renoncement des 2 autres présidents pour maintenir la cohésion sur la nouvelle communauté de communes.

Et donc au dernier conseil des maires, j'ai abordé le sujet de la gouvernance puisque celui-ci n'avait jamais été mis à l'ordre du jour d'un comité de pilotage ou en conseil des maires.

Il y a eu une première proposition établie entre les 3 présidents et moi-même. Et que celle-ci devait être rediscutée avec les exécutifs de chacune des communautés de communes et nous devions nous revoir. Aucune nouvelle de centre Dombes. Didier Muneret a demandé que nous puissions nous revoir le temps étant compté. Il y a eu des mails de discussions sur la gouvernance sans jamais avoir des dates, dans l'un d'entre-je posais la question concernant les échanges nécessaires avec les vices présidents c'est-à-dire le comité de pilotage et les maires. Suite à cela il y a eu une rencontre avec 3 vices présidents de chaque com com et les 3 présidents. Il me semblait urgent d'avoir une proposition pour en discuter dans les différentes instances et les com com.

Cela n'a pu être fait car nous n'avons jamais eu la proposition de centre Dombes. Donc impossible d'ouvrir le débat dans les différentes instances.

Bref aujourd'hui on se retrouve dans une situation ou en réalité tout a été fait en sous-main, j'ai toujours travaillé en toute transparence car comme je vous l'ai dit en préambule ce n'est pas des postes ou des hommes qui sont en jeu c'est l'avenir de notre territoire dombiste.

Et là nous sommes dans la situation que nos concitoyens ne supportent plus qui les détournent de la politique ou vers les extrêmes.

Je suis plus qu'attristé de cette situation malsaine, pour ne pas dire plus.

Hier à 19h30 Mon adjointe me dit qu'elle vient être sollicitée dans l'après-midi pour une réunion de mise en place du nouvel exécutif.

Aujourd'hui, A midi Michel Girer me demande de ne pas me présenter pour cause de cumul de mandat, stupéfaction, je tiens à rappeler que nous travaillons ensemble depuis plus un an ; et cela n'a jamais été évoqué auparavant.

D'ailleurs à ce propos que l'on propose dans mon dos à l'adjointe de ma commune un poste, sans m'avertir, sans m'informer c'est un manque de respect vis-à-vis de moi, de la fonction de maire et de mon conseil municipal. C'est un casus belli.

Je n'attendais pas du probable président de la communauté de communes de venir créer une situation compliquée dans mon conseil mais cela devient mon problème. Je te remercie Michel de cette confiance et de cette transparence.

Concernant ma ^{Candidature} présentation au poste de vice-président à l'économie que je considérerai complètement lié à ma fonction de conseiller régional étant membre de la commission économie, entreprise et emploi dont 3 axes dans le schéma régional d'économie nous concernant particulièrement l'aide aux entreprises, l'économie locale, commerce de proximité et le numérique. Et donc qu'à ce titre je pouvais apporter l'information, soutenir les dossiers de nos communes et de notre intercommunalité. Je crois que Michel, vous avez décidé pour moi sans aucune discussion et je le répète sans aucune transparence, suite à ton appel je voulais me présenter comme vice-président sans indemnité comme Charles de la Verpillère au conseil départemental pour apporter par ma fonction de conseil régional et un peu de mes compétences.

Mais vu que la confiance n'y est plus, que nous ne sommes plus dans une fusion mais dans une absorption puisqu'on va couper les têtes de Chalaronne centre et du canton de Chalamont et que l'exécutif actuel de Centre Dombes restera quasiment intact je préfère me retirer, mais je reste disponible auprès des communes, de la communauté de communes, quelques soit les convictions politiques des uns ou des autres, quelques soient les personnes pour porter et soutenir vos projets pour notre territoire et nos concitoyens à la région.

« Et je retire ma candidature ».

Discours de M. GIRER :

« Bonsoir à tout le monde, face à ce tombereau d'insultes dont je remercie les auteurs, je n'ai qu'une réponse : le verdict, il est dans les urnes, donc on va passer au vote ».

S'est porté candidat :

- Monsieur Michel GIRER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	8
Nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

Ont obtenu :

- Monsieur Michel GIRER 31 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 21 voix

Monsieur Michel GIRER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu Président de la Communauté de Communes de la Dombes.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions et prend la présidence de la séance.

M. GIRER remercie toutes les personnes qui ont voté pour lui, même celles qui se trompées dans l'orthographe et indique aux autres que la présidence de la Communauté de Communes de la Dombes, est pour tout le monde, et pas uniquement pour 39 personnes.

Il répond à ce qui a été dit précédemment et qui est insupportable parce qu'un petit club de gens qui souhaitent à tout prix conserver leur place en ne se préoccupant pas d'un certain nombre de choses, qu'il énumérera après, ne peuvent pas prétendre représenter la Communauté de Communes de la Dombes.

Il rappelle que, depuis la 1^{ère} réunion il a toujours insisté sur le fait que le 11 janvier se tiendrait une élection. A chaque fois, il lui a été opposé qu'il fallait fermer le club et se distribuer les places. Lors des rencontres avec la plupart des maires des 2 autres communautés de communes, il a eu à de très nombreuses reprises la demande qu'on n'impose surtout pas une organisation verrouillée, dans laquelle on nous impose un vote qui soit joué d'avance. C'est ce que voulaient faire les 2 personnes même les 3 qui ont parlé tout à l'heure. Cela est inacceptable, une élection c'est une élection, c'est vous qui avez la parole.

Il rajoute que si l'équipe, qui est avec lui, n'avait pas préparé cette élection, il est acquis que certains territoires n'auraient été que trop peu ou pas du tout représentés. Notre préoccupation a été d'assurer une juste représentation du territoire, à peu près proportionnelle au nombre d'habitants ; une juste représentation hommes femmes ; une répartition petites et grandes communes et bien entendu des compétences et des disponibilités. L'équipe, qui va se présenter et qui me soutient, correspond à ces 4 critères énoncés.

Détermination du nombre de Vice-présidents

Monsieur le Président rappelle que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Le Conseil communautaire de la Dombes étant composé de 60 membres, le nombre maximum serait donc de 12 vice-présidents.

Toutefois l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze soit, pour la Communauté de Communes de la Dombes, 15 vice-présidents.

Le Président propose de fixer à 15 le nombre de Vice-présidents.

A la demande de 22 conseillers communautaires sur 60, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

Le vote donne les résultats suivants : 33 voix pour 15 vice-présidents, 24 voix contre et 2 nuls et 1 blanc.

La majorité des 2/3 n'étant pas atteinte, le nombre de vice-présidents est fixé à 12.

Le Président refuse la suspension de séance demandée par M. Jean-Pierre HUMBERT.

Election des Vice-président(e)s

Le Conseil communautaire ayant fixé à 12 le nombre de Vice-présidents de la Communauté de Communes, il est procédé à leur élection, poste par poste, au scrutin uninominal.

Cette élection se déroule selon les mêmes modalités que celle du Président.

***1^{ère}* Vice-président(e) :**

Le Président procède à l'élection à la 1^{ère} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. JARNET :

« Président permets moi de m'adresser à toi dans un premier temps. Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans mon propos, je te précise 2 points tu n'es pas sans savoir que je m'étais retiré d'un poste de vice-président pour laisser une deuxième place à un élu de Chatillon sur Chalaronne, décision que je ne regrette pas, et que j'avais aussi envisager de laisser ma place de conseiller délégué à un autre collègue de Chalaronne Centre. Tu admettras aussi que mon propos qui suit ne peut pas être chargé d'amertume qui pourrait venir d'un homme de gauche car tu sais très bien et je te le réaffirme que je suis bien de droite ; peut-être pas la même que la tienne, je ne sais pas mais la mienne pourrait avoir comme slogan, bien actuel, droit dans mes bottes et toujours. Par rapport à ces 2 précisions, j'espère que tu ne taxeras pas mes propos de mauvaise foie. Ce que je voulais te dire, c'est que tu as tout gâché toi et toi seul, une belle alliance c'était installé entre nous avec un travail considérable effectué par beaucoup. Ton élection n'allait être qu'une formalité, peut-être même à l'unanimité. Imagine demain matin dans les journaux, Michel GIRER élu à l'unanimité, c'était possible. Ca aurait été magnifique et inédit mais tu es allé te fourvoyer dans une stratégie bien opaque et malhonnête même si tu t'en défends. Je t'avais pourtant prévenu. Toi seul est responsable de ce fait autant que tu n'avais pas besoin de cette méthode plus ou moins douteuse pour constituer une équipe en associant les compétences de chacun. Pendant 3 ans, tu auras à porter ce fardeau, la confiance en toi était totale maintenant elle sera très relative pour certains d'entre nous. Quel gâchis. Par contre, maintenant je m'adresserai à ma copine Isabelle, y a pas de problème Isabelle, je vais voter pour toi. »

Discours de MME DUBOIS :

« Bonjour à tous et à toutes, je tenais simplement à me présenter. Je suis Isabelle DUBOIS, je suis mariée, j'ai 3 enfants, 52 ans. Je suis maire adjoint aux finances à Villars les Dombes depuis 2014 et j'étais également 1^{ère} vice-présidente aux finances à la Communauté de Communes Centre Dombes. Pourquoi je me présente au poste de vice-présidence aux finances-RH ? A travers mon parcours professionnel, j'ai appris à travailler auprès des collectivités locales et je possède également une bonne connaissance de la comptabilité publique M14, M49. J'ai en effet été secrétaire comptable à l'équipement, puis dans un

syndicat des eaux et ensuite à la Communauté de Communes Centre Dombes. Ensuite mon parcours professionnel a changé, j'ai exercé en tant qu'assistante administrative et juridique dans un bureau d'études de voiries et réseaux divers. Depuis quelques mois j'ai monté ma petite entreprise pour l'assistance administrative et juridique auprès des collectivités et des petites entreprises. Voilà, simplement pendant un peu plus de 2ans et demi, j'ai eu grand plaisir à travailler avec toi Michel, nous avons fait un très bon travail et je souhaite vraiment vivement qu'on travaille tous ensemble. Merci. »

S'est portée candidate :

- Madame Isabelle DUBOIS

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	7
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

Ont obtenu :

- Madame Isabelle DUBOIS 42 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 5 voix
- Monsieur Bernard JARNET 2 voix

Madame Isabelle DUBOIS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue 1^{ère} Vice-présidente.

Le Président accepte la suspension de séance demandée par M. Jean-Pierre HUMBERT pour une durée de 5 minutes.

2^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 2^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. MATHIAS :

« Bonsoir à tous, Patrick MATHIAS, je suis depuis très peu, maire de Châtillon-sur-Chalaronne. Auparavant, j'étais 1^{er} adjoint de la ville de Châtillon-sur-Chalaronne en charge de la culture, des associations et de l'évènementiel et aussi vice-président à l'ancienne Communauté de Communes Chalaronne Centre en charge du social notamment. Il me semblait important de s'engager dans ce domaine culturel au sens large du terme sur notre Dombes sur ce grand territoire parce qu'il accueille de nombreux événements, surtout en période estivale et qu'il faut qu'on fédère tout ça, qu'on mette de la vie dans toutes nos communes qu'elles soient petites ou grandes et je me propose d'accompagner cette démarche. Tout simplement, petite chose, je viens de fêter mes 50 ans, j'ai 3 enfants, et voilà je suis cadre dans une société informatique sur Lyon. Merci à vous tous. »

Discours de M. BOULON :

« Daniel BOULON, maire de l'Abergement-Clemenciat donc je me présente en tant que 2^{ème} vice-président. La culture, je connais un peu, j'ai 65 ans, j'ai 2 mandats de maire, voilà. Donc bonne soirée à tous. »

Se sont portés candidats :

- Monsieur Patrick MATHIAS
- Monsieur Daniel BOULON

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick MATHIAS 37 voix
- Monsieur Daniel BOULON 23 voix

Monsieur Patrick MATHIAS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 2^{ème} Vice-président.

M. FLAMAND demande la parole.

« Patrice FLAMAND, maire de Chaneins, j'ai un petit avis à donner pour tous ceux qu'il veulent m'écouter. Elu et représentant d'une collectivité depuis bientôt 3 ans, j'ai appris son fonctionnement, sa gestion et pris des décisions parfois difficiles mais toujours dans un seul but l'intérêt de nos administrés et de nos territoires qu'il soit communal ou communautaire. Depuis un an, nos élus et le personnel de nos collectivités ont travaillé à cette fusion afin d'imaginer tous ensemble une identité souhaitée, notre identité la Dombes. Depuis quelques semaines, cette cohésion s'est malheureusement fragilisée et je le regrette profondément. Il y a quelques jours par naïveté et par spontanéité, j'ai souhaité participer à cette aventure avec une candidature pour une vice-présidence. Devant mon incompréhension de cette situation, à défaut de plaire à certains ou de déplaire à d'autres, c'est avec regret que je renonce à cette participation éventuelle. Toutefois, en ma qualité de maire, je défendrai bien sûr mes idées et mes opinions lors de futurs débats qui seront pour moi l'intérêt exclusif du développement de notre territoire et donc de nos communes. Je veux croire que les futurs élus femmes et hommes seront garants d'une bienveillance pour tous les projets de notre communauté de communes de la Dombes. Je vous remercie de votre attention. »

3^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 3^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de MME GUEYNARD :

« Bonsoir à toutes et à tous, voilà j'ai préparé quelque chose mais je ne suis pas habituée aux grands discours politiques et je vais lire le papier. Mais je vois que ce soir beaucoup ont également traduit ça dans un document, les circonstances ne sont pas forcément très favorables à un discours agréable peut-être. J'ai été très surprise par toutes les insanités que j'ai entendues et tout ce qui s'est déversé dans cette soirée. Je n'avais jamais assisté à un combat pareil. Moi je vais vous dire pourquoi je me présente, comment je me suis trouvée dans ces circonstances, et comment j'ai informé mon maire. Parce que j'ai quand même informé mon maire quand j'ai pris la décision de suivre cette équipe. Donc, Edwige Gueynard, j'ai 63 ans, je suis dombiste depuis 1974 donc ça fait 43 ans que je suis domiciliée à Chalamont. Je suis élue sur la commune depuis 2014 au poste de 4^{ème} adjoint en charge de la vie économique locale, du tourisme, de la culture, de la vie scolaire, de l'enfance et la jeunesse. Je suis de formation juridique et comptable, je suis arrivée pour une bonne cause en octobre 1974, pour exploiter un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie jusqu'en avril 1990 avec mon époux. Ensuite, nous avons changé d'activité et pris d'autres voies. Je me suis retrouvée pendant 10 ans dans la fonction publique. C'est un peu atypique comme parcours mais ça m'a permis de

connaître effectivement différents mondes puisque de l'artisanat je suis passée de la fonction publique. J'ai travaillé pendant 10 ans sur un poste de conseiller financier caisse des dépôts et conciliation à la trésorerie générale du Rhône puis en tant que chargé de clientèle et responsable portefeuilles assurances à CNP Assurances sur 3 départements pendant les 10 ans qui m'ont amené à être dégagé de toute activité professionnelle. Simultanément, j'ai toujours participé au monde associatif de la commune sur des postes de trésorier, président. Actuellement, je suis présidente d'une association d'aide à domicile qui compte 160 salariés, qui couvre sur le département de l'Ain et dont le siège social est à Péronnas. J'ai souhaité garder une activité lorsque mon activité professionnelle s'est arrêtée, tout simplement parce que j'ai toujours été très active et que pour moi tant que je le pourrai, je serai dans le service aux habitants, au public. Pourquoi cette candidature, j'avais écrit quelque chose qui est plus ou moins valable suite à la discussion de ce matin avec mon maire sur ce poste de vie économique locale. On avait décidé au cours de la réunion qu'on avait eu lundi soir qu'on ne se présenterait pas les uns en face des autres sur le territoire de Chalamont. J'ai donc demandé si je pouvais inverser ce poste là avec le poste de communication que j'aurais bien volontiers pu assumer puisque dans mon métier, j'ai toujours été dans cette communication avec les relations aux autres. A propos de ce qui a été évoqué en début de séance par Ali d'abandonner le poste, je souhaite préciser que si je reprends ce poste, ce n'est ni pour quelqu'un ni contre quelqu'un. Je tiens à le redire mais, c'est pour travailler dans l'intérêt général au service du projet commun pour notre territoire de Dombes que j'ai pris ma décision ces derniers jours. Ce n'est donc qu'hier que j'ai donné ma réponse définitive. J'ai été fortement sollicitée ces dernières heures pour prendre des responsabilités dans ces élections. Ce n'est pas simple, j'ai tenu informé, je tiens à le redire, je n'ai pas fait ça dans le dos. J'ai beaucoup réfléchi mais des voix discordantes ont laissé augurer des difficultés sur ces élections et notamment sur les candidatures en lice. Pour moi, je l'ai dit aussi lors de la réunion que nous avons eu lundi soir et qui une avait précédée d'une autre lundi matin, j'ai bien expliqué que si je me présentais c'était au service du territoire, que je tenais que notre ancienne communauté de communes soit représentée et qu'on ne se trouve pas après cette élection sans personne sur notre territoire. Donc ce n'est pas une question de poste, pas une question de pouvoir, encore moins une question de politique, c'est simplement que je tiens à ce territoire que j'aime bien et pour lequel je me suis toujours engagée. Donc pour avoir discuté avec Ali, je reprends quelques éléments pour expliquer le contexte, les 11 élus communautaires du secteur de Chalamont nous étions d'accord que 2 élus ne devaient pas se présenter les uns en face des autres. Aujourd'hui, je rétablis en me proposant à cette commission. Je redis mais ça a déjà été dit et je pense que c'est important, ce soir c'est une séance qui est consacrée à une élection de la gouvernance et non à une distribution de postes. J'y tiens parce que c'est démocratique. C'est à bulletin secret, c'est parfait, que tout passe à bulletin secret c'est très bien, ça met tout le monde à l'aise, au moins les urnes parlent correctement. Je souhaite obtenir vos suffrages et m'engager au service de la communauté de Dombes avec mes compétences et toute ma disponibilité. Je souhaite que les résultats de l'élection donnent un territoire équilibré en parlant de la répartition de la gouvernance avec une équipe diversifiée et respectueuse de l'intérêt général. Je suis vraiment attachée à cette notion, on l'oublie quelquefois. J'ai entendu beaucoup de choses tout à l'heure sur M. le Président. Je n'ai jamais travaillé avec M. GIRER mais je pense que d'autres ont travaillé avec lui et il n'y a aucune raison que cette communauté de communes ne s'engage pas à fond au service du territoire. Voilà c'était tout ce que je voulais vous dire. Merci à vous. »

Discours de M. LANIER :

« Bonjour à toutes et à tous, je vous ai tous plus ou moins vu les uns et les autres. Je suis Marcel LANIER, j'ai 64 ans, je suis maire de St Trivier sur Moignans depuis 2014, j'ai été 1er adjoint en charge des finances de 2001 à 2008. Mon parcours professionnel est terminé depuis que j'ai été élu, cela faisait partie de mes engagements. J'étais directeur du Centre de Formation Continue et d'Apprentissage des Sardières, j'ai été 30 ans enseignant et entretemps directeur de l'exploitation agricole du lycée de Cibeins. L'attachement à la Dombes, elle est très ancienne, cet attachement et la connaissance de la Dombes, je la parcours depuis mon parcours professionnel puisque j'ai travaillé à Cadabring, organisme qui accompagne tout ce qui est pisciculture et développement de la population en Dombes. Donc voilà, je crois surtout que j'ai envie de travailler à la disposition de la communauté de communes. Depuis 2014, j'ai été au développement économique à la Communauté de Communes Chalaronne Centre. J'y ai pris plaisir, j'y ai appris des choses intéressantes, j'ai des choses à poursuivre. D'autre part, je crois que dans la nouvelle Loi Notre, il est très important qu'on ait avec nos partenaires, la région, qui sont en fait nos chefs de files de grandes décisions et d'orientation, qu'on soit présents, actifs au service de la politique régionale, qu'on mette en œuvre cette politique régionale. Il y a un travail énorme à faire au travers de cette Loi Notre, c'est une raison pour

laquelle je m'y engage et je m'engage à y travailler .C'est pour cette raison que je suis candidat à cette vice-présidence. »

Se sont portés candidats :

- Madame Edwige GUEYNARD
- Monsieur Marcel LANIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Madame Edwige GUEYNARD 36 voix
- Monsieur Marcel LANIER 24 voix

Madame Edwige GUEYNARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue 3^{ème} Vice-présidente.

4^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 4^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. CHEVREL :

« Bonsoir à toutes et à tous. Florent CHEVREL, j'ai 45 ans, maire de Neuville les Dames. Le tourisme c'est de l'économie locale. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire qui est la Dombes de magnifiques atouts touristiques.

Comme le dit notre président du département M. Abad, le parc des oiseaux est la porte d'entrée du département pour le tourisme, et que nous avons la chance qu'il se trouve chez nous.

Avec un office de tourisme flambant neuf à Chatillon sur Chalaronne qui fait partie aussi des sites remarquables, ainsi que le point culminant de la Dombes qui se trouve à Chalamont, la Dombes est composée d'un formidable patrimoine culturel, et la marque de ce territoire qui est ces étangs.

A nous de faire venir des touristes locaux, régionaux, nationaux et étrangers qu'ils viennent consommer, pour développer une économie locale. »

Discours de M. GAUTHIER :

« Bonsoir, je suis Jean Michel GAUTHIER, je suis maire de Romans depuis 3 ans maintenant. Parler devant un tel aréopage c'est quand même compliqué, donc excusez-moi si il en manque un peu. J'ai 63 ans, je suis retraité depuis 3 ans, j'étais dans le milieu du sport. Ça se voit moins mais j'en ai fait pas mal, je crois que j'ai un adversaire de poids aujourd'hui sur ce challenge-là. On va détendre un peu l'atmosphère, on va pas faire que du machin. Pourquoi je demande à travailler dans le tourisme, parce que ça m'intéresse, parce je pense qu'on a plein d'atouts à développer, en particulier un auquel on ne pense pas trop, c'est les chevaux dans un domaine avec des gens et éleveurs extraordinaires, en plus de la carpe et le cuir est plus facile à tanner. Bon, j'ai regardé les résultats, jusqu'à maintenant les gens qui n'étaient pas dans l'équipe de M. Girer faisait maximum 24 voix, je suis sportif, je vous demande, ça serai très jouissif, de m'accorder au moins 26 voix s'il vous plait. Mesdames, messieurs amenez-moi l'orgasme ».

Se sont portés candidats :

- Monsieur Florent CHEVREL

- Monsieur Jean-Michel GAUTHIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Monsieur Florent CHEVREL 37 voix
- Monsieur Jean-Michel GAUTHIER 23 voix

Monsieur Florent CHEVREL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 4^{ème} Vice-président.

5^{ème} Vice-président(e) :
--

Le Président procède à l'élection à la 5^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de Mme BACONNIER :

« Merci à tous, merci déjà à tous pour tous ceux qui ont voté pour moi alors que je n'étais pas là pour être candidate, donc je vous en remercie. Je voudrais travailler sur la proximité parce que j'estime que quand on n'est pas dans l'exécutif, c'est très difficile pour avoir des renseignements, pour comprendre le fonctionnement. Je suis particulièrement sensibilisée à cela pour l'avoir vécu pendant des années donc je sais de quoi je parle. Je pense que ce poste de proximité servira justement à rencontrer tous les maires de la communauté de communes, tous les 36. Je m'engage bien entendu à tous les rencontrer, à faire le relais avec la communauté de communes, la présidence et les vice-présidents, à écouter vos réflexions, les besoins que vous avez, toutes les demandes. Et les suggestions aussi, je pense que vous en aurez. Je m'engage à expliquer le rôle de la communauté de communes parce qu'il y en a certainement besoin parfois. Je crois qu'il faut expliquer aussi ce qu'on peut attendre de la nouvelle communauté de communes avec 36 communes et 38 000 habitants sachant qu'on peut pas attendre tout. La communauté de communes n'est pas là pour faire tout et donc quelquefois, il y a besoin de réexpliquer donc je m'engage à vous apporter des explications. Je crois en effet que je connais assez bien le fonctionnement, ayant présidé pendant 6 ans une communauté de communes. Je souhaite également développer de la proximité avec vous tous et vos secrétariats. C'est également une chose qu'on voudrait mettre en place avec de nouvelles directives qui arrivent, mettre en avant l'esprit communautaire, qui me tient à cœur. Je sais que c'est très difficile à entendre mais l'esprit communautaire cela ne se décrète pas. On l'a un petit peu dans le cœur et je peux essayer de vous l'expliquer sachant que moi en 2003 je n'étais pas non plus pour les communautés de communes. Et au fil des années, j'ai appris ce qu'était l'esprit communautaire et ce qu'on pouvait faire quand on était tous regroupés. Je suis là pour toutes les communes, je m'engage à tous vous rencontrer bien entendu, à vous expliquer et à remonter toutes vos attentes voilà. Merci.»

S'est portée candidate :

- Madame Gisèle BACONNIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de bulletins nuls	3

Nombre de suffrages exprimés	53
Majorité absolue	27

Ont obtenu :

- Madame Gisèle BACONNIER 52 voix
- Monsieur François MARECHAL 1 voix

Madame Gisèle BACONNIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue 5^{ème} Vice-présidente.

6^{ème} Vice-président(e) :
--

Le Président procède à l'élection à la 6^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de MME BERNILLON :

« Nous sommes la Communauté de Communes de la Dombes. Le SCOT, c'est le SCOT de la Dombes. C'est à dire ce qui nous unit et ce qui est certainement l'objet de toutes nos préoccupations et de sentiment commun d'appartenance de la Dombes. C'est pourquoi je pense que quel que soit le rôle que nous aurons, simples élus du conseil communautaire ou même en dehors, vice-présidents ou président, nous allons tous avoir à retrousser nos manches pour travailler à l'élaboration, ensuite à la construction et à faire vivre un projet de territoire. Le territoire dont on parle, c'est le territoire de toute la communauté de communes en toute équité pour chacune des parties de ce territoire en termes de développement, de reconnaissance, de dynamique. Le projet de territoire de la communauté de communes est sans doute à travailler sur un terme plus proche alors que celui qui va devoir être construit dans le cadre de la révision du SCOT, c'est un projet jusqu'à 2030. C'est-à-dire que la réflexion devra être sur l'intérêt général à plus long terme et ne pas voir les choses qu'à l'échelle de son clocher. Même si nous aimons tous notre clocher. Je pense que ce projet de territoire, en ce qui concerne le projet de révision du SCOT, des aspects, des éléments de solidarité entre nous, en termes de valeurs, d'objectifs et ensuite de tâches à accomplir. Je pense et je souhaiterais que nous pensions tous que ce projet de territoire soit en termes d'objectifs économiques. Quand je dis économique, c'est pour moi aussi bien l'artisanat, le tourisme, l'agriculture la pisciculture, la chasse et bien sûr tous les éléments de développement du territoire. Ensuite, les habitants, c'est-à-dire faire en sorte que notre territoire soit un territoire vivant, accessible, où tout le monde se retrouve, qu'il y ait la préoccupation de la dynamique des habitants, le respect, leur implication, leur reconnaissance et leur travail en commun avec nous. Et la troisième dimension, c'est la dimension environnementale. Nous avons la chance inouïe d'habiter dans un territoire qui est exceptionnel. Exceptionnel par sa beauté, par son écosystème et dans la dynamique d'un projet environnemental, il faut que ce soit une réflexion sur un développement durable et un développement qui respecte à la fois les objectifs de richesse, d'efficacité économique en interaction avec le respect de la biodiversité. Tout ça, c'est ce qui nous attend, quel que soit notre rôle. Je pense que le SCOT est un lieu très important puisqu'avec toutes les communes, nous avons déjà commencé dans le cadre du SCOT, puisque j'étais présidente jusqu'au 31 décembre 2016, à travailler les objectifs pour le commerce, les grands comme les petits commerces, les cœurs de village, les petites communes. On a travaillé aussi sur l'agriculture avec une étude qui a été faite par un membre de la chambre d'agriculture et il nous reste à travailler plein d'autres choses. Et en particulier, le SCOT, c'est pas seulement des questions de permis de construire, d'urbanisme ce sont des questions de développement du territoire dans toutes ses dimensions et y compris les questions de prévision, d'anticipation par rapport au climat, aux économies d'énergie etc. Je ne vais pas vous faire un discours sur le sujet, j'ai été assez longue. Je souhaite que nous fassions tout cela en équité, en solidarité et je dirais même en amitié. »

Discours de M. MARECHAL :

« Bonsoir à tous, je vais déjà me présenter pour tous ceux qui ne me connaissent pas. Je m'appelle François MARECHAL. Le SCOT c'est une vieille histoire pour moi, à savoir que j'étais à sa fondation du SCOT, qui s'appelait schéma directeur. C'était en 1999 avec mon président Aimé LASSUS, j'étais vice-président. Le SCOT, comme l'a dit très bien Françoise BERNILLON, ce n'est pas uniquement de l'urbanisme. L'urbanisme c'est un moyen pour parvenir -à-. On parle de développement, notre région souffre de manque de développement pour de nombreuses raisons, au plan régional, national. Ce qui est très important en

matière d'aménagement du territoire c'est de se sortir du dogme. C'est pas parce qu'on vous dit que c'est comme ça, qu'on peut pas amender, qu'on peut pas trouver des solutions, des solutions autres pour miser sur le développement. On a un territoire, on parlait de biodiversité, on a un territoire qui est fragile historiquement, fragile par rapport à sa composition. Bien évidemment, il faudra là travailler pour préserver ce territoire. Il existe le domaine économique et aussi le domaine de l'habitat. Ce qui est important quand on habite quelque part, c'est d'être heureux où on habite, ne pas souffrir des nuisances, ne pas avoir une surdensité, ne pas bloquer un plan local d'urbanisme pour des raisons dogmatiques. J'avoue qu'il y a toujours possibilité d'avancer dans le sujet et de négocier avec l'Etat et au moins de faire comprendre un autre raisonnement. Pour parler un peu de moi, je vous ai dit que le SCOT je le connais depuis très longtemps jusqu'en 2008 où j'étais vice-président. Puis en 2010, il y a eu des modifications très compliquées pour beaucoup de vos communes. Cette modification de la densification à outrance non démesurée par rapport à la localisation autour des gares. Il y a aussi le développement des petites collectivités qu'il ne faut pas freiner malgré tout. Voilà pourquoi je me présente au SCOT, c'est pas quelque chose de nouveau pour moi. J'ai apprécié de travailler avec Françoise ces 2 ans où j'étais membre du bureau. Voilà le but de ma candidature. Pour parler de moi, j'ai 51 ans, je suis adjoint à l'urbanisme à Villars, 1er adjoint. Je travaille dans le domaine de l'assurance où je m'occupe de marchés publics, je suis spécialisé dans le droit des collectivités sur 12 départements. Je m'occupe des marchés publics de collectivités depuis les toutes petites jusqu'aux très grosses collectivités. Voilà mon parcours. Les exigences se sont un développement harmonieux, en PLU on parle à un horizon de 15 ans, en SCOT c'est 30 ans. L'équité du territoire c'est déterminant mais il faut bien comprendre la structuration des territoires avec des enjeux différents en fonction d'où l'on habite. »

Se sont portés candidats :

- Madame Françoise BERNILLON
- Monsieur François MARECHAL

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

Ont obtenu :

- Madame Françoise BERNILLON 26 voix
- Monsieur François MARECHAL 33 voix

Monsieur François MARECHAL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 6^{ème} Vice-président.

7^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 7^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de MME LACROIX :

« Bonsoir à tous, moi je suis Monique LACROIX, 1ère adjointe sur St André de Corcy, je suis à mon 4ème mandat, toujours à l'action sociale. Je travaille beaucoup avec les assistantes sociales, compliquées de travail ensemble malgré leur travail efficace, elles ne sont pas assez nombreuses. Depuis 2013, je suis à la communauté de communes où nous avons œuvré beaucoup sur la petite enfance. Nous avons créée 3 structures et une 4ème va être construite. Ce n'est pas que ça, c'est les personnes âgées, le périscolaire, pleins de choses, un gros travail sur la jeunesse. C'est un travail qui va être difficile je pense, je suis prête à

assumer ceci. Je voulais simplement ajouter qu'on a eu quelques réunions en 2016 pour avancer sur cette communauté de communes d'aujourd'hui et que j'ai travaillé avec Françoise Bernillon et Patrick Mathias et je pense qu'on a eu des échanges tout à fait satisfaisants, il me semble. Merci de m'avoir écouté. »

S'est portée candidate :

- Madame Monique LACROIX

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

Ont obtenu :

- Madame Monique LACROIX 44 voix
- Madame Françoise BERNILLON 3 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 1 voix
- Monsieur Michel GIRER 1 voix

Madame Monique LACROIX, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue 7^{ème} Vice-présidente.

8^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 8^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. JACQUARD :

« Je m'appelle Michel JACQUARD, j'ai 58 ans, je suis cadre dans l'industrie métallurgique. Je suis également Maire adjoint à Châtillon sur Chalaronne en charge de la culture, des écoles et de la sécurité et ex vice-président à l'environnement de la Communauté de Communes Chalaronne Centre.

Je postule en effet à cette vice-présidence. Durant les 3 années écoulées, j'ai acquis une certaine maturité dans la gestion de la redevance incitative. Vous n'êtes pas sans savoir que la communauté de la Dombes comportera au début deux modes de financement dont la redevance incitative.

D'ailleurs les dernières lois environnementales imposent une part incitative dans le mode de gestion de la collecte des ordures ménagères.

Nous avons également mis en place la collecte des OM en régie suite à la défaillance de notre prestataire et cela dans un temps imparti très très court. Le service ne fut interrompu que seulement une semaine.

Si je suis élu à ce poste, je voudrais surtout diminuer le volume des déchets en général.

Malgré un tri plus efficace, nos indicateurs démontrent que le volume des déchets produits sur plusieurs années reste linéaire. Il est important d'agir sur ce phénomène car vous savez très bien que les ressources de notre planète ne sont pas extensibles.

Enfin, je voudrais vous dire que lors des réunions préparatoires pour la fusion, il y avait avec l'ensemble des acteurs une entente et une ambiance agréable autour de la table. Cela démontre bien que nous sommes capables de faire un travail admirable pour notre nouveau territoire. Merci de votre attention. »

Discours de M. DUPRE :

« J'espère que vous me comprendrez, la situation est problématique. Alain Dupré, je ne vais pas vous détailler mon cv, mais je peux vous dire que j'ai été enfant de cœur.

Si je me présente à l'environnement c'est que j'estime que c'est important. J'ai de l'expérience dans ce domaine, j'ai fait mes preuves. Il y a un gros travail sur le thème concernant la limitation des déchets, la

mise en place de différentes filières et la redevance incitative, mise en place dans le mandat précédent, qui a fait ses preuves tant sur la méthode de travail, de concertation, discussion avec les concitoyens et les professionnels et qui a été obtenu des résultats au niveau de la limitation des déchets et le budget. (Gérard BRANCHY, en tant que vp d'Organom peut témoigner que quand je m'engage, je m'engage et je bosse). J'ai voulu poursuivre cette mission, mais j'explique pourquoi je ne me suis pas présenté dans le mandat actuel : « c'était pour faire plaisir à Châtillon. Comme quoi je suis un homme de compromis ». Michel, je suis satisfait de ce que tu as fait, on a beaucoup discuté au début. Je me présente là à regret, je me suis fait traiter d'écologiste alors que je suis un environnementaliste de longue date. Je ne suis pas encarté, inclassable, c'est ça, inclassable. Lors de ta tournée des communes Michel, tu m'avais dit que tu n'étais pas encarté, aujourd'hui j'en doute, moi je suis droit dans mes poubelles.

Domage qu'il manque l'aménagement du territoire dans la liste. J'ai été étonné de découvrir cela, par la bande puisque nous avons été exclus. En tout cas, moi quand j'avais été VP à l'aménagement du territoire, dans le précédent mandat, j'ai découvert toute l'importance pour une comcom et j'ai trouvé dommageable qu'il n'y ait pas une place de VP sur ce thème-là. Demain, qui sera l'interlocuteur avec la région ? J'espère que tu corrigeras cette lourde erreur. Je ne pensais donc pas me présenter contre Michel. Je reconnais qu'il a assuré dans ce domaine et je me suis fait plaisir à l'aménagement du territoire, véritable enjeu. Je ne sais pas si c'est parce que je suis es un bon pédago mais tu ne t'en es pas trop mal sorti.

Michel, Girer, en regret tout de même, pour moi tes commentaires sont irrecevables concernant les présidents et VP des autres communautés de communes et ça, ça me gêne beaucoup. Je me présente quand même car dans mon expérience professionnelle, j'ai dû travailler avec un directeur dans un établissement important, un peu menteur et mathiasvélique. (en réponse à une interpellation dans la salle qui suggère machiavélique) : oui, je prononce mal, mais c'est bien ce que j'ai dit. Mais je sais que c'est enregistré, c'est très bien. Tout le monde ne sait pas tout le temps que c'est enregistré et je n'ai pas l'habitude de citer des noms.

Je sais que je ne serai pas élu, Michel, j'espère que tu auras moins de 33 voix ? Je sais que je ne suis pas élu parce que votre machine que vous avez mis en place, mis en route est sacrément huilée. Domage pour les petites communes qui sont très peu représentées, je représente une petite commune. Domage pour ceux qui représentent une petite commune. Je ne sais pas si on pourra compter sur toi Michel, mais ce n'est pas très bien parti. »

M. Girer : « Je vois que nous sommes revenus dans l'invective et je le regrette. Et après le tombereau d'insultes qui a été déversé sur moi, je pense que ton jugement pourrait être révisé. Nous allons passer au vote. »

Se sont portés candidats :

- Monsieur Michel JACQUARD
- Monsieur Alain DUPRE

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

Ont obtenu :

- Monsieur Michel JACQUARD 40 voix
- Monsieur Alain DUPRE 18 voix

Monsieur Michel JACQUARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 8^{ème} Vice-président.

9^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 9^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. MONIER :

« J'ai 52 ans, je suis le Maire de Saint Germain sur Renon et fonctionnaire d'état dans l'administration pénitentiaire.

J'étais vice-président à l'environnement de la communauté de communes Centre Dombes. Nous avons déjà réalisé un travail important de diagnostic avec Michel et Gérard (lors du groupe de travail déchets) afin de prendre en compte les territoires de Chalamont, Châtillon et Villars.

Je suis candidat à cette vice-présidence en charge des déchèteries, du développement durable, de l'économie circulaire et des relations avec ORGANOM. Je souhaite travailler avec tout le monde et au bénéfice de tout le territoire de cette nouvelle communauté de communes de la Dombes. »

S'est porté candidat :

- Monsieur Christophe MONIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

Ont obtenu :

- Monsieur Christophe MONIER 40 voix
- Monsieur Gérard BRANCHY 10 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 1 voix
- Monsieur Michel JACQUARD 1 voix

Monsieur Christophe MONIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 9^{ème} Vice-président.

10^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 10^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. PETRONE :

« Je m'appelle Dominique Pétrone, j'ai 63 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants Je possède une formation en bâtiments/travaux publics, un diplôme universitaire de technologie et un master 2 urbanisme et aménagement.

Mon parcours professionnel a débuté dans un bureau d'étude assainissement : conception de réseaux/station d'épuration puis s'est prolongé à la Métropole de Lyon : avec le Grade d'Ingénieur principal .

Pendant 15 ans au sein du groupe opérationnel Gerland, aménagement du quartier de Gerland et notamment le site des anciens abattoirs, environ 1000 logements, bureaux, commerces, implantation de l'ENS sciences. Je possède une bonne connaissance des procédures et modalités financières de l'aménagement.

Depuis 2009 : service territoire et planification :

Je suis en charge de la maîtrise d'ouvrage des études préliminaires concernant le développement de 10 communes de l'ouest lyonnais sur l'ensemble des thématiques de développement : environnement, déplacements, économie et commerces, aménagement d'espaces publics, opérations de développement économiques et habitat.

Les fonctions électives :

Commune : élu depuis 1989 successivement conseiller, adjoint et depuis 2008 Maire

Communauté de communes : Depuis 2007 VP au développement économique avec en charge le pilotage des 28 hectares du parc d'activités de Mionnay

Mon souhait : Poursuivre sur la partie opérationnelle du développement économique, le transfert des ZA communales/gestion et opérations de développement (parc d'activités de Mionnay) »

Discours de M. LANIER :

« Simplement, Michel tu m'as fait des appels tout à l'heure, j'ai la faiblesse de penser que ma carrière t'intéressent ou du moins mes capacités et mes compétences t'intéressent et intéressent la communauté. Moi je me centre sur les besoins de la future Dombes et c'est dans ce sens que je veux travailler. Je ne suis pas tout à fait naïf, je suis bien conscient que je n'ai aucune chance mais je me présente quand même. »

M. Jean-Pierre Humbert intervient pour dire que : « Je sais que je suis pénible, nous en sommes déjà au 10^{ème} vice-président plus la présidence et je remarque qu'il y a déjà 7 élus de votre communauté de communes centre Dombes sortante. Donc l'intégralité de votre exécutif alors que vous avez décapité celui de Chalamont, décapité celui de Chalaronne Centre, je vous remercie, vous êtes vraiment très fort et vous allez en faire beaucoup de promesses. »

M. GIRER : « Je te remercie pour tes qualités de comptable, néanmoins, je me félicite que tu ne sois pas vice-président en charge des finances. Et ensuite, je ferai remarquer que j'ai proposé 15 postes de vice-présidents et que ça a été refusé. »

Se sont portés candidats :

- Monsieur Dominique PETRONE
- Monsieur Marcel LANIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

Ont obtenu :

- Monsieur Dominique PETRONE 35 voix
- Monsieur Marcel LANIER 23 voix

Monsieur Dominique PETRONE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 10^{ème} Vice-président.

11^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 11^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. OLLAGNIER :

« Bonsoir à tous, je suis Maire de Sandrans et retraité. J'ai travaillé dans le bâtiment durant ma vie professionnelle et je suis naturellement intéressé pour suivre les travaux et les bâtiments. »

Discours de M. JAYR :

« Bonsoir, je suis Maire de Saint André le Bouchoux et j'étais vice-président en charge des travaux dans la communauté de communes Chalaronne Centre.

J'ai travaillé au suivi des travaux et à l'entretien des bâtiments durant ce mandat et le précédent.

Je me suis investi et je crois avoir démontré mon efficacité.

D'après le document élaboré par M. Girer, disponibilité et compétences étaient nécessaires et je pense posséder les deux. »

Se sont portés candidats :

- Monsieur Bernard OLLAGNIER
- Monsieur Alain JAYR

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Monsieur Bernard OLLAGNIER 32 voix
- Monsieur Alain JAYR 28 voix

Monsieur Bernard OLLAGNIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 11^{ème} Vice-président.

12^{ème} Vice-président(e) :

Le Président procède à l'élection à la 12^{ème} Vice-présidence et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. CHAFFARD :

« Bonsoir à tous, je suis maire de Châtenay, une petite commune de la communauté de communes du canton de Chalamont, j'ai 45 ans et je suis agriculteur. Je me suis intéressé de près aux problématiques d'assainissement et c'est la raison pour laquelle je me propose pour cette vice-présidence. »

S'est porté candidat :

- Monsieur Cyrille CHAFFARD

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de bulletins nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

Ont obtenu :

- Monsieur Cyrille CHAFFARD 38 voix
- Monsieur Didier MUNERET 1 voix
- Monsieur Gérard BRANCHY 1 voix
- Monsieur Michel GIRER 1 voix
- Madame Gisèle BACONNIER: 2 voix
- Monsieur Alain JAYR 1 voix

Monsieur Cyrille CHAFFARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 12^{ème} Vice-président.

Le Président remercie les Conseillers communautaires et établit le récapitulatif des Vice-présidents élus, comme suit :

- *1^{ère} Vice-présidente : Madame Isabelle DUBOIS*
- *2^{ème} Vice-président : Monsieur Patrick MATHIAS*
- *3^{ème} Vice-présidente : Madame Edwige GUEYNARD*
- *4^{ème} Vice-président : Monsieur Florent CHEVREL*
- *5^{ème} Vice-présidente : Madame Gisèle BACONNIER*
- *6^{ème} Vice-président : Monsieur François MARECHAL*
- *7^{ème} Vice-présidente : Madame Monique LACROIX*
- *8^{ème} Vice-président : Monsieur Michel JACQUARD*
- *9^{ème} Vice-président : Monsieur Christophe MONIER*
- *10^{ème} Vice-président : Monsieur Dominique PETRONE*
- *11^{ème} Vice-président : Monsieur Bernard OLLAGNIER*
- *12^{ème} Vice-président : Monsieur Cyrille CHAFFARD*

Election des autres membres du Bureau : Conseiller(ère)s Délégué(e)s

Le Président invite le Conseil communautaire à procéder à la détermination du nombre de conseillers délégués.

Le Conseil communautaire par 52 voix Pour et 8 Abstentions (M. Frédéric BARDON, M. Jean Pierre HUMBERT, M. Didier MUNERET, M. Marcel LANIER, M. Jacques PAPILLON, M. Daniel BOULON, M. Alain DUPRE et Mme Martine MOREL-PIRON) fixe à 5 le nombre de conseillers délégués.

1^{er(ère)} Conseiller(ère) Délégué(e)

Le Président procède à l'élection du(de la) 1^{er(ère)} Conseiller(ère) Délégué(e) et effectue l'appel à candidature.

Discours de Mme Fabienne BAS-DEFARGES :

« Bonsoir tout le monde. Je me présente Fabienne BAS-DEFARGES, je suis maire adjointe à la mairie de Chatillon, où je suis en charge de l'environnement, le cadre de vie, le camping, le fleurissement. Pourquoi les transports ? J'ai participé activement à la mise en place de la Navette Marguerite, qui sur la commune de Chatillon, est un exemple de réussite. Pourquoi ne pas l'étendre au territoire de la Dombes en complément de ce qui se fait déjà au niveau du département. Je ne me fais pas de souci à ce propos, il y aura énormément de travail dans ce domaine. Je vous remercie de votre confiance. »

S'est portée candidate :

- Madame Fabienne BAS-DEFARGES

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	8
Nombre de bulletins nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue	24

Ont obtenu :

- Madame Fabienne BAS-DEFARGES 39 voix
- Monsieur Patrice FLAMAND 1 voix
- Monsieur Thierry JOLIVET 1 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 3 voix
- Monsieur Michel GIRER 2 voix

Madame Fabienne BAS-DEFARGES, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue 1^{ère} Conseillère Déléguée.

2^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e)

Le Président procède à l'élection du(de la) 2^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e) et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. CHENOT :

« Bonsoir à toutes et à tous, vu l'heure, l'état de fatigue et d'hypoglycémie générale, je vais être très bref. C'est une compétence nouvelle qui sera rendue obligatoire par la Loi Notre à partir du 1^{er} janvier 2018. Je pense qu'il est grand temps de travailler pour nous préparer correctement. Nous avons une année devant nous pour préparer le transfert de cette compétence auquel j'espère que nous pourrons travailler dans un très bon état d'esprit. J'ai oublié de me présenter, je suis Jean Marie CHENOT, maire de CRANS. Je suis nouvellement retraité. J'étais auparavant PDG d'un bureau d'études ouvrages d'art que j'ai monté avec des amis. Nous avons travaillé sur tous types d'ouvrages d'art (pont, viaduc, etc) et je possède de ce fait quelques connaissances techniques »

S'est porté candidat :

- Monsieur Jean-Marie CHENOT

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue	24

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Marie CHENOT 40 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 3 voix
- Monsieur Didier MUNERET 2 voix
- Monsieur Patrick JOSSERAND 1 voix
- Monsieur Ali BENMEDJAHED 1 voix

Monsieur Jean-Marie CHENOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 2^{ème} Conseiller Délégué.

3^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e)

Le Président procède à l'élection du(de la) 3^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e) et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. BRANCHY :

« Maire de Versailleux et ex-vice-Président aux déchets de la CC du Canton de Chalamont, j'ai pris plaisir à participer aux travaux préparatoires à la création de la CC de la Dombes avec mes collègues et les services, dans un esprit constructif, de tolérance et d'écoute.

En qualité de Vice-Président d'Organom, j'avais précisé que je ne postulerais pas au poste de VP à l'environnement et que je restais disponible pour œuvrer dans d'autres domaines.

Les problématiques abordées dans le cadre du syndicat mixte, sur un territoire élargi m'intéressaient particulièrement et je suis disposé à m'investir dans le portage des programmes LEADER et le PAEC.

Je souhaite travailler sur ces deux thématiques dans un esprit constructif de tolérance. »

S'est porté candidat :

- Monsieur Gérard BRANCHY

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

Ont obtenu :

- Monsieur Gérard BRANCHY 40 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 2 voix
- Monsieur Didier MUNERET 3 voix

- Monsieur Roland BERNIGAUD 2 voix
- Monsieur Thierry JOLIVET 1 voix

Monsieur Gérard BRANCHY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 3^{ème} Conseiller Délégué.

4^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e)

Le Président procède à l'élection du(de la) 4^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e) et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. CHRISTOLHOMME :

« Je n'ai fait, durant ma vie pratiquement que de la communication après avoir été furtivement professeur de mathématiques et chimiste. J'ai principalement vendu le travail des autres et je me propose de promouvoir le vôtre et la Dombes. »

S'est porté candidat :

- Monsieur François CHRISTOLHOMME

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	60
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

Ont obtenu :

- Monsieur François CHRISTOLHOMME 37 voix
- Madame Gisèle BACONNIER 2 voix
- Monsieur Jean Pierre GRANGE 2 voix
- Madame Myriam LOZANO 1 voix
- Monsieur Gilles DUBOST 1 voix
- Monsieur Alain JAYR 1 voix

Monsieur François CHRISTOLHOMME, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu 4^{ème} Conseiller Délégué.

5^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e)

Le Président procède à l'élection du(de la) 5^{ème} Conseiller(ère) Délégué(e) et effectue l'appel à candidature.

Discours de M. GRANGE :

« J'ai été contacté par Michel et tenté de participer, en tant que Maire d'une petite commune située à l'extrémité de la Dombes au fonctionnement de la communauté de communes surtout sur la mutualisation, démarche que j'ai largement pratiquée dans les CUMA, dans l'équipe qu'il a constituée.

Mais je suis très déçu de ce qui s'est passé ce soir, qui illustre ce que les gens ne veulent plus voir et ce qui les détourne de la politique. J'ai constaté que huit maires des communes qui entourent la mienne se sont présentés dans une liste opposée à celle dans laquelle j'étais investi. J'ai horreur du conflit et ce n'est pas pour cela que j'ai été élu en 1995. Dans ces conditions, avec regret parce que le poste m'intéressait et que

j'avais mis du temps pour répondre, après avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de me retirer pas me porter candidat. Je laisse ma place à une candidature spontanée. En effet, je tiens à conserver des relations cordiales avec mes voisins et ne serai donc pas candidat pour ce poste de conseiller délégué. »

Aucun autre conseiller communautaire ne se porte candidat.

Le Président remercie les conseillers communautaires et établit le récapitulatif des Conseillers Délégués élus, comme suit :

- *1^{ère} Conseillère Déléguée : Madame Fabienne BAS-DEFARGES*
- *2^{ème} Conseiller Délégué : Monsieur Jean-Marie CHENOT*
- *3^{ème} Conseiller Délégué : Monsieur Gérard BRANCHY*
- *4^{ème} Conseiller Délégué : Monsieur François CHRISTOLHOMME*

Départ de :

François	CHRISTOLHOMME	BIRIEUX
Ali	BENMEDJAHED	CHALAMONT
Thierry	JOLIVET	CHALAMONT
André	MICHON	CHÂTILLON LA PALUD
Myriam	LOZANO	CHÂTILLON LA PALUD
Alain	DUPRE	CONDEISSIAT
Didier	MUNERET	DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE
Jean-Michel	GAUTHIER	ROMANS
Alain	JAYR	SAINT ANDRE-LE-BOUCHOUX
Marcel	LANIER	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Martine	MOREL-PIRON	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Frédéric	BARDON	VALEINS

Lecture de la charte de l'élu local par le Président

Charte de l'élu local :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Délégations de pouvoir du Conseil Communautaire à M. Le Président

Le Président rappelle que l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales permet à l'assemblée délibérante de déléguer au Président un certain nombre de ses attributions.

Le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation à chacune des réunions du Conseil communautaire.

Le Conseil est invité à se prononcer sur la délégation au Président concernant la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires et la signature d'une convention permettant la mise en place du service de paiement des titres par carte bancaire sur internet (TIPI) avec la Direction Générale des Finances Publiques.

Concernant ce second point, il est précisé que la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) propose la mise en place du service de paiement par TIPI (Titres Payables par Internet). Cette solution présente de nombreux avantages pour la Communauté de Communes et les usagers :

- amélioration du recouvrement en phase amiable,
- image de modernité pour la collectivité,
- amélioration du service rendu aux usagers,
- service accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7,
- transactions sécurisées et accessibles.

Il était notamment utilisé par la Communauté de Communes Chalaronne Centre pour le paiement de la redevance incitative et peut être étendu à d'autres services.

Le dispositif d'encaissement par carte bancaire sur Internet (TIPI) nécessite la signature :

- d'une convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service entre la Communauté de Communes de la Dombes et la Direction Générale des Finances Publiques, qui fait l'objet de présent point à l'ordre du jour,

- d'un formulaire d'adhésion à l'application des Titres Payables sur Internet (TIPI) pour chaque service concerné, qui peut intervenir à n'importe quel moment une fois la convention cadre signée, sans nécessiter de nouvelle délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **Décide** de déléguer au Président les attributions suivantes :

- 1 /créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

- 2/ signer une convention permettant la mise en place d'un paiement des titres par carte bancaire sur internet (TIPI) avec la Direction Générale des Finances Publiques.

- **Décide** que ces attributions au Président pourront faire l'objet de sa part, en cas d'absence ou d'empêchement, d'une subdélégation aux Vice-présidents.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Désignation du lieu du prochain Conseil Communautaire

Le Président rappelle que l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres ».

A ce titre, le Président propose de délocaliser le prochain Conseil communautaire à l'Espace Bel Air de Châtillon-sur-Chalaronne, le jeudi 26 janvier 2017 à 20h00.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

- **Décide** de délocaliser la prochaine séance du Conseil communautaire, fixé au jeudi 26 janvier 2017 à 20h00, à l'Espace Bel Air de Châtillon-sur-Chalaronne.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. GIRER clôt la séance : « Nous avons entendu ce soir des propos indignes et que nous ne devrions pas entendre. Par contre, j'ai également entendu des choses de la part de personnes qui n'étaient pas forcément prévues dans l'équipe qui me soutient et qui ont posé des candidatures pour un certain nombre de postes.

Ces interventions prouvent que l'esprit communautaire n'est pas perdu, que l'esprit de l'intérêt de la communauté de communes n'est pas perdu et je pense que nous pourrions nous appuyer sur l'ensemble des conseillers communautaires pour faire avancer des projets que Françoise Bernillon a très bien décrits, que Jean-Pierre Grange aussi pour ce qui de l'esprit dans lequel les choses doivent être traitées a bien décrit aussi.

Il va falloir oublier un certain nombre de choses qui ont été dites ce soir, qui encore une fois, ne sont ni à la hauteur du mandat confié aux élus locaux, ni de notre projet de territoire. Je m'efforcerai à faire en sorte que nous puissions travailler très rapidement, dans le calme et avec le seul objectif de mettre en place un vrai projet de territoire et que notre Dombes soit toujours au cœur de nos préoccupations. Je vous remercie. »

Fin de la séance : 0h40

Le secrétaire de séance,

M. COMTET

Le Président de la Communauté de
Communes de la Dombes,
M. GIRER